



MUNICIPALITE
DE BRETIGNY-SUR-MORRENS

MUNICIPALITE DE BRETIGNY-SUR-MORRENS

RAPPORT DE GESTION 2009

1 ADMINISTRATION GENERALE

Durant l'année 2009, la Municipalité s'est réunie en séances ordinaires à 46 reprises.

Bretigny est membre de l'Association de la Région du Gros-de-Vaud et de Lausanne Région. Dans Lausanne Région, Bretigny participe aux commissions suivantes : Activités sportives, Financement régional, Toxicomanie et Promotion économique. Les membres du Conseil général qui le désirent peuvent prendre connaissance des rapports d'activités de ces deux associations.

Le 20 juin 2009, la Municipalité a participé à la Journée des Communes Vaudoises à Lausanne.

Le 30 novembre 2009, M. le Préfet Marc-Etienne Piot a procédé au contrôle annuel de la commune, contrôle qui s'est déroulé à son entière satisfaction.

A l'appel de la séance du 9 décembre 2009, le Conseil général de Bretigny comptait 68 membres.

Le 31 décembre 2009, Bretigny comptait 728 habitants, soit 357 hommes, (dont 86 de moins de 15 ans) et 371 femmes, (dont 77 de moins de 15 ans).

2 FINANCES

Les charges 2009 sont de Fr. 2'288'837.10 (Fr. 2'391'740.- au budget) soit ./ 102'902.90.

Les revenus 2009 sont de Fr. 2'957'280.93 (Fr. 2'204'050.- au budget) soit + 753'230.93.

Les amortissements s'élèvent à Fr. 392'800.- contre Fr. 400'000.- au budget.

Les attributions obligatoires aux fonds de réserve sont de Fr. 293'943.83, contre Fr. 4'000.- prévus.

Un prélèvement de Fr. 18'300.-, contre Fr. 28'500.- prévus au budget, sur le fond affecté au service des eaux était nécessaire pour équilibrer le service des eaux.

Le total de toutes les recettes fiscales de l'année 2009 est de Fr. 1'727'102.81. Il est de Fr. 299'702.81 supérieur au budget de Fr. 1'427'400.-, et de Fr. 206'778.18 supérieur aux recettes de l'année 2008.

Le total des encaissements d'impôts 2009 concernant les personnes physiques était budgété à Fr. 1'350'000.-. Les comptes 2009 enregistrent des encaissements de Fr. 1'521'496.56, soit Fr. 171'496.56 de plus. Ces contributions des personnes physiques étaient de Fr. 1'339'910.54 en 2008.

Les autres impôts, notamment l'impôt des personnes morales, l'impôt foncier, les droits de mutation et les gains immobiliers avec un total de Fr. 205'606.25 sont de Fr. 128'206.25 supérieurs au budget.

La charge nette d'intérêts sur les dettes est de Fr. 81'926.- en 2009, contre Fr. 82'000.- au budget et Fr. 98'865.- dans les comptes 2008.

Les dépenses d'investissement de l'année 2009 totalisent Fr. 17'200.-, les amortissements sont de Fr. 377'800.- et les subventions reçues de Fr. 4'800.-. Il en résulte une diminution des investissements de Fr. 465'400.- en 2009.

3 DOMAINES ET BATIMENTS

Forêts

La surface boisée de 75 ha. représente le 26 % de la superficie totale de notre commune.

Les chiffres indiqués sont issus des résultats enregistrés par le garde forestier ayant œuvré sur le Triage Mèbre-Talent en 2009. Les volumes et les montants sont liés à l'exploitation et aux travaux du 1er janvier au 31 décembre 2009. Ces derniers ne correspondent donc pas forcément à la comptabilité communale car la vente de bois et les factures peuvent être décalées sur deux voire trois années.

Exploitation des bois

- Janvier : La grosse coupe de l'année au Bois Dessous, côté déchetterie en limite de Bottens. 191 m3 ont été exploités. Une partie de la zone étant classée en protection physique, la commune a pu bénéficier d'une subvention non négligeable pour permettre un bénéfice sur la coupe aux conditions difficiles.
- Janvier-février : 144 m3 ont été exploités par le Triage forestier au Chalet Saboton et à Béthusy près du Combron. Les deux parcelles communales étant entourées de privés, il a été décidé d'englober la commune aux travaux gérés financièrement par le Triage Mèbre-Talent. Ces zones étant également en zone de protection physique, un très léger bénéfice est attendu prochainement.
- Juillet : très peu de dégâts suite à la grêle. Le peu d'arbres renversés a pu être exploité sans frais pour la commune.
- Août-septembre : 138 m3 ont été exploités au processeur au Bois des Clous dans une jeune forêt d'avenir.

Assortiments exploités

Bois de service résineux	240 m3
Bois de service feuillu	0 m3
Bois de feu feuillu	237 m3
Total exploitation	477 m3

Plantations

Les travaux de coupe étant pour la totalité des éclaircies (pour favoriser le développement des grands arbres déjà en place), le recours à la plantation n'a pas été nécessaire en 2009. Ce n'est pas un mal car cela engendre des coûts rapidement très importants.

Par contre, 1.75 ha de plantation ont dû être entretenues par fauchage. Il semble que ces dernières se portent bien (Bois de l'Essert et Bois des Clous).

Soins cultureux

3.6 ha de soins au jeune peuplement ont été réalisés en 2009. Les principaux endroits entretenus sont près de la step, au Bois Dessous et au Bois des Clous.

Projets sylvicoles subventionnés

L'ensemble des soins cultureux a été subventionné. Les parcelles situées en zone de protection ont bénéficié d'un montant forfaitaire allant de Fr. 0.25 à Fr. 0.49 par m². Dans certains cas les travaux sont alors entièrement couverts par la contribution. Les autres parcelles situées hors zone ont reçu une aide de Fr. 0.11 par m² (environ 1/3 des coûts).

Comme déjà mentionné, l'ensemble des coupes hivernales a bénéficié cette année de subventions pour des protections physiques.

Ces contre-prestations sont fort appréciables et permettent aux propriétaires d'effectuer les travaux nécessaires en forêt tout en ménageant le compte forestier.

Réfection de chemin

Une importante réfection a été effectuée au Bois de l'Essert. D'un côté le Talent rongeaient la berge à proximité du chemin et de l'autre, une masse de terre glissait constamment et dangereusement sur la molasse en amont de ce dernier. Le problème a été résolu en éliminant la terre, en canalisant l'eau de surface proche du chemin et en stabilisant biologiquement la berge.

Prestataires

L'entreprise Clerc a réalisé une bonne partie des travaux d'exploitation et la totalité des fauchages. Cette entreprise donne entière satisfaction par sa qualité de travail, sa disponibilité, mais également par ses tarifs.

La commune contribue grandement à la formation professionnelle en donnant des chantiers de travaux pratiques au Centre de formation des forestiers du Mont.-sur-Lausanne. Les apprentis ont réalisé une grande partie des soins au jeune peuplement (première sélection) et à la lisière (étagement et variété de buissonnant).

Bâtiments communaux

Soucieux d'une présence éventuelle d'amiante dans nos bâtiments scolaires, la municipalité a confié au bureau EPIQR Rénovation Sàrl, l'expertise de la grande salle et de la Maison de Ville. Après diverses investigations, la présence d'amiante est décelée dans quelques matériaux tels que joints de vitrage, colle à carrelage et panneaux. Toutefois, cette présence ne représente **aucun danger pour les utilisateurs habituels**.

Selon les règles en vigueur, il y aura lieu de remplacer ces éléments constructifs à l'occasion d'un prochain assainissement de ces bâtiments.

En parallèle, le bureau EPIQR a procédé à un état des lieux de la grande salle afin d'établir un bilan énergétique dont les résultats seront analysés début 2010.

Les travaux habituels d'entretien ont été exécutés dans nos divers bâtiments complétés par le remplacement de la machine à laver la vaisselle et des armoires du matériel de gymnastique à la grande salle.

4 TRAVAUX

Urbanisme

Mises à l'enquête publique et administrative

La commission consultative d'urbanisme est composée de M. Ronald Bovay, président, Mme Linda Viguet-Peissard, M. Arnold Ottonin et M. Philippe Noening, urbaniste.

Au cours de l'année, 3 dossiers pour mise à l'enquête publique et 9 dossiers pour enquête administrative ont été déposés auprès de la Municipalité. Les 3 permis de construire ont été accordés.

Plan directeur régional

Le nouveau plan directeur régional est à l'étude pour la région du Gros-de-Vaud. Il doit permettre notamment la redéfinition des centres locaux, la localisation des parkings d'échange (P+R), la planification des zones d'activités, les axes de transports, etc. La participation financière de notre commune à raison de Fr. 2.- par habitant est remise en cause au vu de notre participation au Schéma Directeur du Nord Lausannois (SDNL).

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

Notre commune participe à ce vaste projet couvrant un territoire abritant près de 50% de la population et 60% des emplois du canton à travers le Schéma Directeur du Nord Lausannois. L'objectif principal du PALM est de freiner l'étalement urbain en rassemblant les conditions cadres pour accueillir 35'000 à 40'000 nouveaux habitants, autant de nouveaux emplois et de limiter la croissance du trafic routier.

Schéma Directeur du Nord Lausannois (SDNL)

Les communes de Boussens, Bretigny-sur-Morrens, Cheseaux-sur-Lausanne, Cugy, Froideville, Jouxens-Mézery, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Morrens, Prilly, Romanel-sur-Lausanne, Sullens, complétées par Lausanne Région, Association Bécherette Région et la SDT se sont rencontrées à plusieurs reprises afin de définir une politique concertée de développement urbanistique pour le nord lausannois. Près de 16 études sont menées actuellement par le SDNL et notre commune est associée très directement aux travaux suivants :

- Réflexion globale sur le développement de notre secteur par notre participation au groupe de pilotage (GOPAL)
- extension du réseau TL sur la commune du Mont, chantier 2a1
- Amélioration de la desserte en commun sur les communes du Nord, chantier 2a2.
- Infrastructures des transports individuels et liaison Nord-Ouest, chantier 2b3
- Mobilité douce, chantier 2v
- Armature verte, énergie et développement durable, chantier 4a

Nos représentants sont MM. Urs Lauper et Pierre-Alain Marmillod.

Notre participation financière pour cette année est de Fr. 1'072.60. Elle est budgétisée pour l'année 2010 à Fr. 1'645.- pour le fonctionnement du bureau et de Fr. 1'942.- pour les diverses études.

Routes

Nous avons procédé à un entretien courant. Les routes ont passablement souffert suite aux longues périodes de froid et de gel.

Ordures ménagères et déch arge

Depuis 1996, VALORSA SA est l'organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du Canton de Vaud. Il regroupe 110 communes entre Vallorbe, la Vallée de Joux, Buchillon, Prilly et Bercher pour un bassin de population de 173'000 habitants.

Ces 110 communes sont, via VALORSA SA, actionnaires à 44,13% de l'usine Tridel, société fille du périmètre Ouest. La totalité des déchets incinérables de VALORSA SA y est brûlée.

Après cinq ans d'investissement dans le projet TRIDEL et plus particulièrement dans la logistique de transport rail-route, Valorsa a mis l'accent en 2009 sur les déchets recyclables. Dans un contexte économique défavorable, elle a négocié des prix compétitifs pour le papier et le verre assurant à ses actionnaires une pérennité en termes de débouchés pour ces déchets triés.

Au niveau pratique, le site d'exploitation à Penthaz a vu le redémarrage de l'installation de tri du papier après transformation, le développement de la capacité de traitement des déchets carnés suite à la fermeture du centre de Lausanne et la création de casiers pour le tri du verre par couleur.

2009 a aussi été marqué par le développement d'une nouvelle filière au sein du périmètre Ouest : les boues d'épuration. Depuis l'interdiction définitive d'épandre ces dernières en agriculture, Valorsa en collaboration de la STEP de Vidy, a géré la logistique et le traitement de ce nouveau déchet. Près de 5000 tonnes de boues ont été incinérées cette année.

Les chiffres ci-dessous représentent les quantités de déchets gérées et facturées par Valorsa. De manière générale, la production de déchets ménagers continue sa croissance. Dans ces conditions, VALORSA SA redoublera d'effort pour diminuer la part d'incinérables dans la production totale de déchets en trouvant les meilleurs débouchés pour les recyclables.

Déchets collectés en 2008 et 2009

	2008 en tonnes gérées par VALORSA SA	2009 en tonnes gérées par VALORSA SA
Ordures ménagères	38515	37292
Déchets encombrants	3522	3064
Boues d'incinération à partir de janvier 2009	/	4537
Papier	4426	4562
Verre	4392	4703
Déchets compostables	2153	1866
OREA, appareils électriques	395	406
Déchets spéciaux des ménages à partir de janvier 2009	/	127

Principaux déchets de la commune

	2008 en tonnes/kg par habitants	2009 en tonnes/kg par habitants
Ordures ménagères	151/211	161/221
Déchets encombrants	6/8	6/8
Papier	59/82	61/83
Verre	35/49	34/46
Déchets compostables	184 (m3)	237 (m3)

Base au 31.12.2008 : 717 habitants

Base au 31.12.2009 : 728 habitants

Un préavis pour la pose de 13 Moloks a été voté lors de la séance du Conseil général du 10 juin 2009. 32 oppositions ont été déposées. Elles ont été levées à la fin du mois de décembre 2009. Le début des travaux est prévu en mai 2010.

Réseau d'égouts, épuration

Le Plan Général d'Évacuation des Eaux (PGEE) nous a été livré par le bureau d'ingénieurs. Après modifications de quelques détails demandés par le Service des Eaux, Sols et assainissement (SESA), le dossier a été approuvé par la Municipalité le 14 décembre 2009 et envoyé pour validation définitive au Département de la Sécurité et de l'Environnement. Le document signé devrait nous être retourné début 2010.

Le PGEE a permis de relever quelques problèmes sur le réseau, notamment sur la station de pompage du chemin du Chêne. Afin de savoir au plus vite lorsqu'un problème survient, la station a été mise sous alarme SMS.

Les factures concernant l'épuration ont été élaborées selon la nouvelle méthode de taxation adoptée avec le nouveau règlement en septembre 2008. Diverses remarques des propriétaires ont permis de faire le point sur les bâtiments raccordés aux collecteurs d'eaux claires.

Quelques travaux courants de entretien du réseau d'évacuation des eaux ont été effectués.

Association intercommunale pour l'épuration des Eaux usées de la région bassin supérieur du Talent (AET)

Il n'y a pas eu de problème particulier de exploitation de la STEP. La répartition des frais entre les communes est toujours basée sur le même principe. Le nombre d'équivalents habitants pris en compte pour Bretigny est de 756.

Les boues ne pouvant plus être épandues pour l'agriculture, elles ont été déshydratées par un système de centrifugeuse mobile et incinérées à la STEP de Vidy. Le système de la centrifugeuse ayant donné de bons résultats et entière satisfaction d'un point de vue pratique, le comité de direction désire installer un poste permanent et hors gel permettant un traitement des boues toute l'année. Une demande de crédit d'investissement devrait être présentée en ce sens à l'assemblée intercommunale qui aura lieu début 2010.

5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement

Au cours de cette année, l'Association Scolaire Intercommunale de Cugy et Environs (ASICE), regroupant les communes de Bretigny, Cugy, Froideville et Morrens s'est définitivement mise en place.

Les représentants de notre commune dans les organes de l'ASICE sont :

Conseil intercommunal :	M. Pierre-Alain Marmillod, Président du Conseil
	Mme Madeleine Geiger
	M. Marc Tille
Suppléants :	M. Laurent Chappuis
	M. Pierrick Viguet
Comité de direction	M. Urs Lauper, Syndic
	M. Pierre-Alain Marmillod, Municipal des écoles
Commission de gestion :	Mme Madeleine Geiger
Suppléant :	M. Marc Heuschkel

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 3 reprises et a notamment :

- Accepté le rapport de gestion et les comptes 2008.
- Adopté le Règlement du Conseil de l'Établissement primaire et secondaire de Cugy et environs.
- Accepté le budget 2010 dont les coûts de l'élève primaire est porté à Fr. 2'437.67 et secondaire à Fr. 6'253.57.
- Pris acte avec satisfaction du décompte final de la construction du collège de la Combe dont les crédits accordés par le Conseil communal de Cugy et le Conseil intercommunal de l'ASICE sont de Fr. 20'692'000.- et dont le coût net, tenant compte des subsides du canton, est de Fr. 20'669'171.15, soit une économie de Fr. 22'828.85.
- Procédé à la nomination des membres du Conseil intercommunal et du Comité de direction pour 2010.

Le Comité de direction constitué des 4 syndics, secondés par les municipaux des écoles, s'est réuni à 7 reprises. Les principaux sujets traités ont été le suivi et le bouclage des comptes du collège, comptes et budget, dérogations de classement, mise en place du Conseil d'établissement et d'une commission bâtiment. Il a également procédé à l'inauguration du Collège de la Combe le 8 mai par une journée officielle où près de 300 invités nous ont honorés de leur présence et le 9 mai par une journée dédiée aux écoliers et habitants de nos communes.

La Commission de Construction du Collège (COMCOLL) composée de :

Messieurs : Raymond Bron, Syndic de Cugy
Michel Cardinaux, Ancien responsable des constructions scolaires de l'État de Vaud
Kaveh Rezakhanlou, Architecte mandataire
Paul Juillerat, Architecte conseil
Philippe Gaillard, Directeur
Pierre-Alain Marmillod, Représentant des communes membres et professionnel de la construction.

s'est réunie encore 8 fois afin de régler les différents points en suspens (sols, acoustique des vestiaires, décomptes, etc.) Sa séance de clôture a eu lieu le 2 octobre à Bretigny.

Notre Établissement primaire et secondaire de Cugy et environs est dirigé par un **Conseil de direction** composé de :

- | | |
|--|-----------|
| - M. Philippe Gaillard | Directeur |
| - Mme Maryline Ritter | Doyenne |
| - MM. Jean-François Détraz et Aso Piroti | Doyens |

Deux secrétaires et 81 enseignants encadrent 426 élèves de primaire et 352 élèves de secondaire, soit 778 élèves au 1^{er} octobre 2009. L'effectif de notre commune est de 60 élèves en primaire et 35 élèves en secondaire.

Il y a eu lieu d'ajouter encore 3 élèves terminant la voie secondaire de baccalauréat (VSB) et 2 élèves suivant la filière Sport-Art-Etudes à Lausanne.

Le Service de Psychologie, Psychomotricité et Logopédie en Milieu Scolaire (PPLS) basé au Mont-sur-Lausanne vient en appui auprès des enfants et de leur famille et collabore avec les enseignants et les équipes pluridisciplinaires de notre établissement.

La séance constitutive du **Conseil d'Etablissement** de notre Etablissement scolaire a eu lieu le 8 septembre 2009. Les représentants élus de notre commune sont pour les :

Représentant des parents d'élèves	M. Marc Tille
Société civile	M. Roger Ammann
Professionnel de l'enseignement	M. Philippe Gaillard, Directeur
Autorités politiques	M. Pierre-Alain Marmillod

Les thèmes abordés lors de la séance suivante ont été les transports, la mise en place d'un conseil d'élèves, la relation avec les entreprises formatrices, etc.

Notre établissement regroupant dorénavant tous les degrés primaires et secondaires de l'enseignement ne nécessite plus notre participation au **Conseil d'arrondissement scolaire de Lausanne** pour la voie secondaire du baccalauréat. Nous avons pu ainsi dénoncer la convention établie en 1988 mettant un terme à une collaboration de 22 ans qui s'est avérée très fructueuse. Dès lors, la convention sera remplacée par un contrat de droit administratif réglant les modalités de la scolarisation des élèves de Lausanne (hameau de Montheron et home de la Bérallaz).

Notre commune met à disposition de l'établissement 3 classes et une salle de gymnastique, la salle de classe primaire est facturée au prix de Fr. 18'000.- par an augmenté de Fr. 4'750.- pour salles spéciales et de Fr. 11'000.- pour son entretien, réparation et espaces verts.

Temples et cultes

En 2009, notre participation aux charges d'autres communes s'élève à Fr. 12'925.85.

6 POLICE

Police municipale

La charge de Fr. 29'542.80 concerne les prestations de Mme Irène Bugnon et Securitas.

Notre agente de police a fait de la prévention à la sortie des classes, à raison d'une heure par jour. Tout au long de l'année, elle veille à la bonne conduite des automobilistes dans le village, sur les chemins forestiers ainsi qu'aux abords des places de pique-nique. Elle a toutefois dû sévir à quelques reprises et le montant des amendes d'ordre délivrées se monte à Fr. 1'506.90

Securitas est une entreprise privée de sécurité. Elle effectue chaque week end deux rondes de façon aléatoire dans notre village.

Surveillance mutuelle des habitations

Le 9 septembre 2009, une séance a été organisée afin de sensibiliser nos citoyens sur la surveillance mutuelle des habitations. Celle-ci a été animée par Monsieur l'Adjudant Gilles Perruchoud de la Gendarmerie vaudoise, gérant de sécurité de notre région. 22 personnes ont assisté à cet exposé détaillé traitant des aspects sécuritaires.

Le gérant de sécurité de notre région, par le biais de nos correspondants locaux, nous a transmis les délits commis en 2009 sur notre commune. Nous avons été relativement épargnés puisqu'elle n'en mentionne qu'un :

Mai Vol par effraction au chemin de Champ Petau

Contrôles de vitesse

TCS

A la demande de la Municipalité, le TCS a organisé un contrôle de vitesse préventif du 12 au 18 mai 2009, à la route de Béthusy, ainsi qu'à la rue de la Maison-de-Ville. Le nombre de véhicules sur 24 heures a été recensé comme suit :

Rue du Village, route de Béthusy dans les deux sens : 1'426 véhicules
Chemin du Rié dans les deux sens : 260 véhicules
Rue de la Maison-de-Ville dans un sens : 183 véhicules

Nous relevons une vitesse moyenne dans le village de 32 km/h.

Gendarmerie

Sur la rue du Village, le 9 septembre 2009 68 véhicules contrôlés 0 dénoncé

Défense contre l'incendie

Extrait du rapport d'activité 2009 :

Cette année a permis d'accroître la formation de base et la connaissance du matériel. Début juillet, l'ÉCA a agrandi le parc en ajoutant 2 nouveaux véhicules, soit une tonne-pompe en remplacement du Mercedes et un véhicule multi-usages pour le transport de personnes. Le DPS du Haut-Talent participe activement aux divers cours organisés par l'ÉCA.

Effectif 2009

Le Détachement d'Appoint (DAP) de Bretigny est composé de 7 sapeurs-pompiers dont 4 incorporés au Détachement de Premier Secours (DPS). Ce dernier, quant à lui, est composé de 31 sapeurs-pompiers. Au total, 42 personnes composent donc le Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS) du Haut-Talent. Au mois de décembre, à la demande du Capitaine Ayer, la commune a organisé un recrutement par le biais d'un tous ménages. Celui-ci n'a pas eu de succès.

Intervention

Sauvetage d'une personne bloquée dans un ascenseur.

Le montant dû par Bretigny pour cette année s'élève à Fr. 12'212.60. Quant aux soldes, elles sont prises en charge par l'ÉCA. Notre part aux frais de fonctionnement se monte à Fr. 5'932.90.

Protection civile

La protection civile de Bretigny est gérée depuis 1998 par la PCi région Gros-de-Vaud à Echallens. Cet organisme établit un rapport pour la région, qui peut être consulté auprès de la Municipalité. Dans la mesure où la Municipalité de Bretigny n'est plus compétente pour la gestion de cet organisme, nous renouons ici à rapporter les activités de la PCi.

7 SECURITE SOCIALE

Facture sociale

La facture sociale pour 2009 se monte à Fr. 467'665.- soit Fr. 642.21 par habitant contre Fr. 715.18 pour 2008. Le montant est défini selon la classification des communes selon leur capacité financière (16,76 pour Bretigny) et la population au 31.12.2009 (728).

La somme de Fr. 108'024.- nous a été ristournée. Il s'agissait d'une diminution de coût dans certains secteurs pour l'exercice 2008. Ci-dessous, les explications pour les plus grandes variations.

A cela, il faut ajouter un montant de Fr. 44'847.75 concernant l'enseignement spécialisé imputé sur le compte 53.351. Les participations versées au canton s'élèvent finalement à Fr. 512'512.-.

1. Assurance maladie

L'écart budgétaire s'explique principalement par un nombre de demandes de subsides inférieur aux prévisions. Par ailleurs, on constate également l'effet de la baisse moyenne des subsides intégraux octroyés aux bénéficiaires du Revenu d'insertion (RI) et des Prestations Complémentaires (PC) à l'AVS et à l'AI en raison des réductions de primes intervenues en 2008.

2. Aides, subventions et autres régimes sociaux

La consommation des mesures de réinsertion professionnelle RI a été inférieure aux projections budgétaires.

La contribution au Service de Prévoyance et Aide Sociale (SPAS) est inférieure aux prévisions. Au moment de l'élaboration du budget 2008, le SPAS ne disposait pas de tous les éléments pour déterminer la progression effective de la reprise par le canton des subventions versées auparavant par l'Office Fédéral des Assurances Sociales (OFAS) dans le régime financier pré-RPT (Réforme de la péréquation financière et répartition des tâches entre la Confédération et les cantons). De ce fait, 2008 était une année de transition avec pour conséquence que certains investissements étaient encore soumis à l'ancien régime de remboursement de l'OFAS.

Au niveau des frais médicaux et d'hospitalisation des personnes indigentes, le Service des Assurances Sociales et de l'Hébergement (SASH) a dû régler moins de factures que prévu pour les requérants de soins hospitalisés, frappés d'une décision de non-entrée en matière (NEM) d'un effet net sur la facture sociale.

Enfin, un report dans le parc informatique du Centre Social Régional (CSR) de Lausanne, dont les frais sont comptabilisés au Secrétariat général du Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS), a fait diminuer la facture sociale de notre commune.

3. Enseignement spécialisé

L'écart entre le budget et les comptes découle essentiellement de la reconnaissance avec effet rétroactif des prestations individuelles pour des élèves qui étaient en attente d'une décision AI entraînant ainsi une diminution de la participation du canton.

La commune participe à raison de 50% à la facture sociale. Cette dernière couvre notamment les prestations suivantes :

- les prestations complémentaires à domicile et hébergement
- les subventions pour l'assurance maladie
- les aides, subventions et autres régimes sociaux
- la protection de la jeunesse
- le COFOP (Conseil et orientation dans la formation professionnelle)
- l'enseignement spécialisé

Organisme Médico-Social Vaudois (OMSV)

La participation des communes et le financement de l'aide et soins à domicile en 2008

L'Etat et les communes financent paritairement les prestations d'aide et de soins à domicile délivrées par les Centres médico-sociaux (CMS) sous la responsabilité des Associations et Fondations régionales. Cette règle est inscrite dans la loi du 5 décembre 1967 sur l'OMSV.

Pour les communes, cela signifie une participation financière par habitant de Fr. 83.- en 2009 au lieu de Fr. 76.10 en 2008.

Ce montant représente pour 2009, 27 % du financement total des prestations réparties comme suit :

Clients :	11 %	les clients paient une partie des prestations, en particulier les heures de ménage et les repas. En 2009, le tarif horaire de l'aide au ménage reste à Fr. 25.-.
Assurances maladie :	35 %	les assurances maladie remboursent les prestations de soins à des tarifs horaires supérieurs aux plafonds fixés par la LAMAL : Fr. 69.20 pour les soins infirmiers et Fr. 50.90 pour les soins de base. L'augmentation des tarifs obtenue après négociation diminue la part des dépenses à charge des collectivités publiques.
Canton :	27%	Le canton et les communes couvrent le manque de financement.
Communes :	27%	Leur subvention est versée à l'OMSV, chargé d'appliquer la loi. Le montant dû par les communes correspond à Fr. 83.- par habitant.

Cette répartition ne concerne que les prestations dispensées sur le terrain. La facture aux communes n'inclut donc pas les frais liés au pilotage et les services assurés par l'Organisme médico-social vaudois (l'informatique des CMS, notamment). Ceux-ci sont financés par le canton uniquement. Il en va de même pour les activités de santé scolaire (infirmières scolaires) conduites par l'OMSV.

Association régionale pour l'action sociale de la région Prilly-Echallens (ARASPE)

Les membres du Conseil général qui le désirent peuvent prendre connaissance du rapport d'activité de cette association régionale pour l'action sociale Prilly-Echallens.

Le coût de l'Agence des Assurances Sociales (AAS) du Mont-sur-Lausanne est de Fr. 12.22 pour 2009.

Accueil familial

Conformément à la décision prise lors de l'assemblée générale du 10 septembre 2008, la contribution 2009 de notre commune pour la structure de coordination de l'Entraide Familiale et l'Accueil de Jour des Enfants (EFAJE) Gros-de-Vaud et environs, est de Fr. 1.50 pour la part fixe, de Fr. 7.61 pour l'accueil familial et de Fr. 4.32 pour le réseau, soit un total de Fr. 13,42 par habitant.

Nous avons toujours une maman de jour officielle dans la commune. Mme Maya Caduff coordinatrice s'occupe de notre région.

Commission toxicomanie

La Commission toxicomanie s'est réunie 6 fois tout au long de l'année 2009. Cette dernière a lancé une étude « Femmes en marge, un genre à part » Pour comprendre les raisons pour lesquelles les femmes dépendantes font moins appel au réseau institutionnel sur la région lausannoise que sur le reste de la Suisse. Le résultat de cette étude sera présenté lors d'une journée de réflexion en 2010.

- Pour faire suite au recensement des actions de prévention dans les communes de Lausanne Région, la Commission Toxicomanie a souhaité qu'un projet de prévention globale, soit étudié à l'attention des adolescents. Pour se faire, elle a mandaté l'Institut Suisse pour la Prévention des Addictions (ISPA).
Des séances ont eu lieu en 2009 avec des professionnels du terrain pour les associer à cette recherche et identifier leurs besoins.
- La commission a reçu M. Etienne Roy, Préfet de l'Ouest lausannois, qui leur a présenté le projet « Marchés de la Prévention ».
- Trois commissions cantonales travaillaient depuis plusieurs années sur le sujet de la dépendance. Le Conseil d'Etat a remplacé celles-ci par une nouvelle commission, la Commission de Prévention et de Lutte Santé et Addiction. (CPLSA).
- La commission Toxicomanie a assisté à une présentation d'impulsion- Fondation du Relais-, à propos de VALORE, projet de valorisation des ressources et des intentions personnelles, financé par Renens. Cette commune souhaite ouvrir VALORE aux citoyens des autres communes de la région.

Animations hivernales

Cette année, il a été organisé des animations pour les aînés de la commune durant la période hivernale.

Le 28 octobre 2009, M Dogny a eu l'amabilité de donner un exposé sur son expérience vécue à la Colonie suisse de Chabag en Ukraine. Une vingtaine de personnes ont suivi avec attention son exposé. Il était assisté par Mme Forney, ancienne habitante de Bretigny.

Le 25 novembre 2009, l'animation proposée était le film documentaire HOME, 18 personnes étaient présentes. Un débat nourri a suivi ce film.

Chaque animation s'est terminée par une collation offerte par la commune.

Deux autres animations seront encore proposées en début d'année 2010.

Sortie des aînés

Les aînés de la commune ont été invités, par la Municipalité, à une excursion d'un jour.

Pour l'occasion les voyages Rémy les ont emmenés en France sur le lac Vouglan avec un repas croisière. Puis ils ont visité le musée des machines à découvrir le monde, à Clairvaux les Lacs. Cette journée s'est déroulée dans la bonne humeur malgré une température très élevée.

Passeports vacances

Ferronnerie d'art :

Le 10 juillet 2009, 8 participants ont découvert la ferronnerie d'art présenté par M. Götz. Ils ont pu créer un objet. La journée fût belle, ponctuée par une récréation à 10h00 et un repas offerts par l'organisateur.

Rallye :

Le 8 juillet 2009, la Ludo-Bib a organisé un rallye pédestre en forêt au bord du Talent, une dizaine d'enfants y ont participé.

Traitement des eaux :

Le 10 août 2009, la STEP organisait une visite des installations pour une douzaine d'enfants et donnait une explication sur le traitement des eaux.

Education canine :

Le 18 juillet 2009, Le Groupe d'éducation canine (GEL), situé au chemin du Chalet Saboton, a accueilli une dizaine d'enfants afin qu'ils puissent se familiariser avec les chiens. Après une activité sur le terrain, ils ont découvert un film sur les chiens aveugles.

Boomerang :

Deux journées complètes ont eu lieu en juillet et en août. Environ 50 enfants ont eu l'occasion de fabriquer des boomerangs sous les conseils avisés d'un expert en la matière.

Toutes ces activités ont été ponctuées par un goûter offert par la commune.

8 SERVICES INDUSTRIELS

Eaux

Généralités

La quantité d'eau fournie par les trois sources dont notre commune est propriétaire sur les communes voisines de Bottens et Froideville, continue de nous fournir une quantité couvrant les deux tiers de notre consommation. Il est à relever que depuis quelques années, le montant encaissé par la vente d'eau ne permet plus de couvrir les frais engendrés par l'entretien du réseau et l'achat d'eau à la ville de Lausanne.

Achat d'eau à la ville de Lausanne

La quantité d'eau achetée à la ville de Lausanne se maintient dans la proportion d'un tiers de la consommation du village.

Autocontrôle

Les analyses biologiques et chimiques de notre eau sont conformes aux prescriptions fédérales des 1^{er} mars et 26 juin 1995 sur les exigences en matière d'hygiène, de microbiologie et sur les denrées alimentaires.

Les contrats de gestion des zones de protection des sources avec indemnité annuelle ont pratiquement tous été signés par les propriétaires. Les piquetages et la pose de clôtures dans les zones sensibles auront lieu au printemps 2010.

Gaz

Toute l'installation et la gestion du réseau de gaz sont de la compétence du Service du Gaz de la Ville de Lausanne (SGL). Nous n'avons donc pas de réseau communal.

En 2009, il n'y a pas eu d'extension du réseau sur notre commune.

Téléreseau

A l'instar de ce qui se fait pour le réseau du gaz, nous avertissons Urbatel SA lors de travaux pour lesquels des fouilles sont effectuées.

Bretigny, le 11 mai 2010

La Municipalité